

LES FEUILLETS

Commune de HOCHSTATT

www.hochstatt.fr

Mai 2014 - N°55

Le Vendredi 25 avril 2014, il a été procédé à l'installation du nouveau Conseil Municipal.
Vous trouverez, ci-dessous, l'essentiel des propos tenus devant la nouvelle équipe municipale, par Monsieur Michel WILLEMANN après sa réélection pour un quatrième mandat.

Avant tout, je souhaite remercier le public nombreux de sa présence lors de ce premier conseil municipal de la nouvelle mandature qui s'ouvre aujourd'hui.

En votant lors du scrutin du 23 mars et par votre présence ce soir, vous avez témoigné, de la meilleure des façons que ce soit, tout l'intérêt que vous portez à la vie locale.

Je voudrais remercier les Hochstattoises et Hochstattois pour la confiance qu'ils nous ont renouvelée.

Je voudrais aussi féliciter et remercier chacun d'entre vous pour votre élection ou réélection.

Un bravo tout particulier à Véronique Muller, Danièle Bach, Bélanda Marchal, Marc Haegelin et Philippe Malassiné, mes colistiers pour leur entrée dans cette assemblée.

Je veux aussi saluer la présence de Fanny Foltzer, Françoise Rittelmeyer, Claude Litschky et Philippe Aymonin.

Si l'ambition personnelle ou les honneurs ont été vos motivations, vous serez très rapidement déçus, mais si les seuls intérêts de la collectivité ont été les motifs de votre engagement, vous serez comblés car le travail ne manquera pas.

Mes félicitations et chaleureux remerciements à ceux qui ont décidé de se retirer de la vie publique : Marie-Rose Fournier, Thierry Haenlin, Jean-Marie Franczak, mais aussi Huguette Reinauer, Jacques Eckenfels et Antoine Bach, avec une pensée toute particulière pour Roger Faure décédé en cours du mandat qui s'achève.

C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté et d'humilité que je reçois ce mandat que vous venez de me confier.

Je serai, soyez en convaincu, le maire de tous les habitants et non pas celui qui ne pense qu'à lui comme cela a été dit et écrit lors de la campagne électorale.

<<Un maire intègre et rigoureux ne pratiquant pas le passe droit. !!!>>

Je n'aurai de cesse que d'être digne de cette responsabilité importante.

Je poursuivrai le travail déjà engagé sur la base de notre programme, mettrai mes compétences et toute ma détermination au service de notre village et de ses habitants.

Tout au long de mon parcours d'élu, je me suis efforcé de mettre en conformité mes actes avec mes convictions, de rechercher une véritable cohérence entre la nécessaire réflexion et les actions concrètes.

Je serai guidé dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général, le partage de l'information, le développement de la participation.

C'est en ce sens que les électeurs nous ont mandatés pour les six années à venir.

Les finances publiques n'étant pas extensibles, des choix devront être faits car les besoins et demandes en matière de voiries, de sécurité et d'aménagement sont innombrables.

Je compte sur vos qualités et votre bon sens pour mener à terme nos réflexions et faire le meilleur des choix.

La récréation électorale étant à présent terminée, je vous appelle tous au travail, ceci dans un esprit constructif, de sérénité et de respect des points de vue des uns et des autres.

Ensemble avec le personnel communal dont je salue la compétence, nous poursuivrons nos efforts pour un service public de proximité, accessible à tous, plus moderne et plus réactif.

Notre village est un domaine, il mérite le meilleur de chacune et chacun d'entre vous.

Je compte sur votre engagement positif, au service de l'ensemble de nos concitoyens.

Retroussons nos manches et au travail !

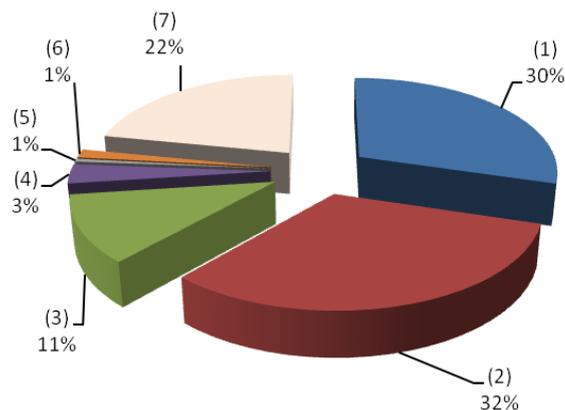
Bon vent à la nouvelle équipe au service de ce village que j'aime.

Le maire
Michel WILLEMANN

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014

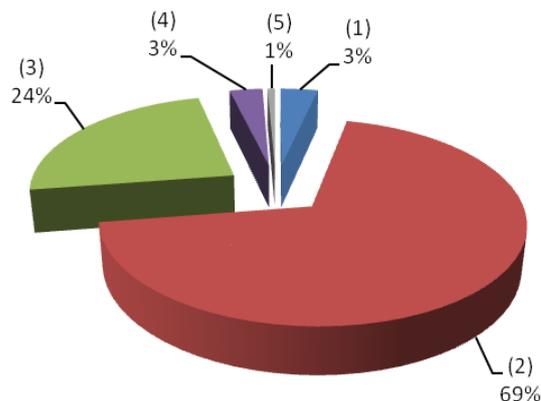
DEPENSES

(1)	Charges à caractère général	349 900,00 €
(2)	Charges de personnel	378 090,00 €
(3)	Autres charges (Subv Associations, Indemnités, Protection civile,...)	133 550,00 €
(4)	Charges financières (remboursement intérêts)	38 500,00 €
(5)	Charges exceptionnelles (non paiement, dépenses imprévues)	5 917,00 €
(6)	Reversement CCSI et Caisse Agricole	17 065,00 €
(7)	Virement à la section investissement (excédent attendu)	258 088,00 €
		1 181 110,00 €



RECETTES

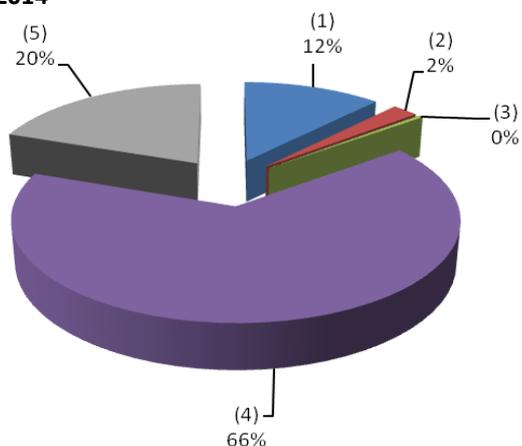
(1)	Revenus de gestion courante (vente bois, cimetière, locations,...)	41 300,00 €
(2)	Impôts et taxes	815 610,00 €
(3)	Dotations et subventions d'état	279 900,00 €
(4)	Locations communales (bâtiments, terrains, ...)	36 300,00 €
(5)	Produits exceptionnels (vente biens communaux, opérations comptables)	8 000,00 €
		1 181 110,00 €



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2014

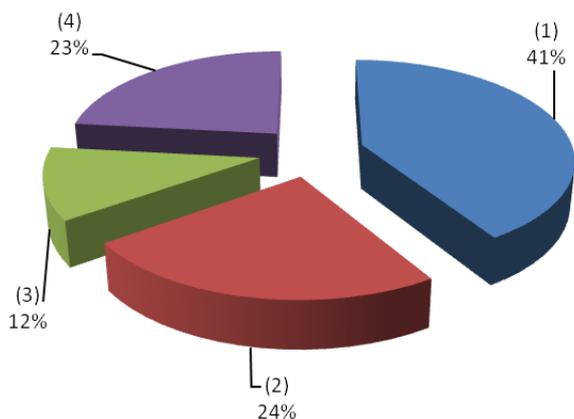
DEPENSES

(1)	Remboursement des emprunts et dettes	133 000,00
(2)	Immobilisations matériel et frais (publications, études, subventions exceptionnelles)	25 200,00
(3)	Achats de terrains	5 000,00
(4)	Dépenses pour les programmes d'investissements (voiries, équipements divers, écoles, ...)	729 500,00
(5)	Report budget 2013	216 238,00
		1 108 938,00



RECETTES

(1)	Recettes TVA, Taxe locale d'équipement et excédent fonctionnement 2013	456 000,54
(2)	Subventions reçues des programmes d'investissements	267 000,00
(3)	Emprunts prévisionnels	127 849,46
(4)	Virement de la section fonctionnement 2014	258 088,00
		1 108 938,00



BUDGET

C'est un budget primitif 2014 résolument réaliste que le Conseil Municipal vient d'adopter à l'unanimité, lors de sa séance du 22 avril dernier, équilibré à hauteur de 1 181 110 € au niveau de la section de fonctionnement et de 1 108 938 € en investissement.

Les taux d'imposition communaux ne seront pas augmentés, malgré le gel des dotations de l'État et la baisse annoncée des dotations en faveur des collectivités locales.

Rigoureux

Ce budget rigoureux permet d'assumer les dépenses obligatoires de la commune et de dégager des marges de manœuvre pour financer de nouveaux investissements, tout en maintenant un haut niveau de services reconnus et appréciés par nos concitoyens.

Ce budget affiche une volonté de faire vivre nos associations hochstattoises, qu'elles soient sportives ou culturelles, en leur apportant un soutien financier à hauteur de 21 800 €. La commune versera une aide financière exceptionnelle de 15 000 € à la société de musique pour les travaux de rénovation de la toiture.

Juste

Un budget juste, grâce aux efforts de gestion que nous menons depuis des années et que nous allons poursuivre pour consolider notre trajectoire budgétaire. Après une baisse en 2012, les taux d'imposition des taxes directes locales restent identiques à celles de 2013 et témoignent de la volonté adroite de préserver la qualité de vie des ménages.

Cohérent

Rigoureux et juste doivent être accompagnés de cohérence, par la poursuite de la politique d'investissement qui constitue le troisième axe de la construction budgétaire.

L'enveloppe allouée à l'investissement garantira la poursuite de notre programme municipal de la rénovation du patrimoine et du renouvellement du matériel permettant aux services du village de répondre au mieux aux attentes.

Investissements 2014 :

- La 2^{ème} tranche des travaux d'aménagement des abords de la mairie
- la rénovation du Monument aux Morts
- le programme de travaux destinés à la réhabilitation de l'école élémentaire se poursuit
- le réaménagement du centre de secours sera engagé

- des travaux d'écoulement d'eau route de Didenheim et rue du 2^{ème} Zouaves seront réalisés
- le remplacement du serveur informatique et de 4 postes informatiques
- l'installation de bornes de propreté canine
- la mise en place d'un ralentisseur berlinois rue de Heimsbrunn
- la réalisation de travaux d'économies d'énergies dans les bâtiments communaux



- la poursuite des travaux de rénovation intérieure de l'église, en partenariat avec le Conseil de Fabrique
- la maîtrise d'ouvrage pour la restauration de l'orgue Callinet en collaboration avec l'Association des Amis de l'Orgue et la Fondation du Patrimoine
- la mise en place d'un système de chauffage réversible au niveau du restaurant «La Parenthèse» avec sa participation.

Taux d'imposition locaux inchangés

Malgré un contexte économique et financier difficile, le Conseil Municipal a choisi de ne pas les augmenter en 2014.

Une gestion saine des dépenses publiques permet de maintenir un niveau correct d'investissement, sans solliciter davantage la contribution des habitants du village.

A Hochstatt, en 2012, les impôts locaux par habitant étaient **plus bas de 38.24 %** par rapport à des communes similaires. (Information proxiiti)

- Taxe d'habitation : 12,97%
- Taxe foncière bâtie : 10,62%
- Taxe foncière non bâtie : 55,56%
- Cotisation foncière des entreprises : 18,95%

ORGANIGRAMME DU CONSEIL MUNICIPAL



Michel WILLEMANN
Maire
Président des commissions



Matthieu HECKLEN
1^{er} Adjoint
Affaires scolaires -
Associations - Culture -
Patrimoine



Marie Thérèse BARTH
2^{ème} Adjointe
Travaux - Aménagement
- Finances -
Développement - Social



Guy LOCHER
3^{ème} Adjoint
Environnement, Propreté,
Suivi du service technique
communal - Communication

Commission Affaires scolaires Associations Culture - Patrimoine

Matthieu HECKLEN
Martine BUIRETTE
Mathieu HARTMANN
Elisabeth HASSLER
Danièle BACH
Guilaine WEISS
Béline MARCHAL
Claude LITSCHKY
Françoise RITTELMAYER

Commission Sociale Intergénérationnelle Animation

Marie Thérèse BARTH
Martine BUIRETTE
Elisabeth HASSLER
Véronique MULLER
Béline MARCHAL
Fanny FOLTZER
Françoise
RITTELMAYER

Commission Travaux - Aménagement Finances - Développement

Guy LOCHER
Matthieu HECKLEN
Philippe AYMONIN
Danièle BACH
Martine BUIRETTE
Michel GENDRIN
Marc HAEGELIN
Mathieu HARTMANN
Claude LITSCHKY
Philippe MALASSINÉ
Béline MARCHAL
Guilaine WEISS

Commission Communication

**Conseillères
municipales
déléguées**
Martine BUIRETTE
Véronique MULLER

Guy LOCHER
Marie Thérèse
BARTH
Matthieu HECKLEN
Jean-Pierre BADER
Marc HAEGELIN
Fanny FOLTZER
Béline MARCHAL

Commission D'appels d'offres

Titulaires
Guy LOCHER
Marie Thérèse
BARTH
Claude LITSCHKY

Suppléants
Matthieu HECKLEN
Danièle BACH
Philippe AYMONIN

Conseillers à la Communauté de Communes d'Illfurth

Michel WILLEMANN
Président

Marie Thérèse BARTH
Matthieu HECKLEN
Martine BUIRETTE
Guy LOCHER
Guilaine WEISS
Claude LITSCHKY

Délégués au syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable

Président du syndicat
Michel WILLEMANN
Titulaire
Mathieu HARTMANN

Délégués au syndicat intercommunal pour la gestion forestière région Altkirch

Titulaire
Guy LOCHER
Suppléant
Philippe MALASSINÉ

Délégués au Syndicat mixte du Sundgau

Titulaire
Martine BUIRETTE
Suppléant
Michel GENDRIN

Délégués au Syndicat mixte des gardes champêtres

Titulaire
Matthieu HECKLEN
Suppléant
Guy LOCHER

Délégués au Syndicat d'électricité du Haut-Rhin

Titulaire
Matthieu HECKLEN
Suppléant
Michel WILLEMANN

Délégués au Syndicat mixte de L'III

Titulaires
Michel GENDRIN
M. HARTMANN
Suppléants
Philippe MALASSINÉ
Guilaine WEISS

Délégué Correspondant défense

Titulaire
Philippe
AYMONIN

Les interlocuteurs privilégiés de votre quartier

1) **Michel WILLEMANN**
Maire

11, rue des Champs

2) **Elisabeth HASSLER**

4, rue des Champs

3) **Fanny FOLTZER**

25, rue des Plumes

4) **Guilaine WEISS**

19, rue des Plumes

5) **Marc HAEGELIN**

6, rue Charles Gounod

6) **Matthieu HECKLEN**

1^{er} Adjoint
4, rue des Ecoles

7) **Véronique MULLER**

34, rue de Heimsbrunn

8) **Philippe AYMONIN**

25, rue de Ecoles

9) **Guy LOCHER**

3^{ème} Adjoint
7 bis, Grand'rue

10) **Danièle BACH**

5, rue Foltzer



11) **Martine BUIRETTE**
10, rue du Clos St Pierre

12) **Mathieu HARTMANN**
5, rue de la Montagne

13) **Françoise RITTELMAYER**
52, rue de la Carrière

14) **Claude LITCHSKY**
15 B, rue du 2^{ème} Zouaves

15) **Béline MARCHAL**
4 A, rue du Bourg

16) **Philippe MALASSINÉ**
14, rue des Primevères

17) **Marie-Thérèse BARTH**
2^{ème} Adjointe
24, rue de Zillisheim

18) **Jean Pierre BADER**
6, impasse des Bois Verts

19) **Michel GENDRIN**
6, rue des Nénuphars

TRAVAUX

L'opération de réaménagement des abords de la mairie entre dans sa dernière phase.

2014 verra la finalisation des travaux de la 2^{ème} tranche qui comporte l'aménagement de la Place du Monument aux Morts et des rues adjacentes.

Des travaux de collecte d'eaux pluviales et des réseaux d'éclairage seront réalisés.

S'en suivront la réfection de la voirie, l'installation de mobiliers urbains et l'aménagement des espaces verts.



Le Monument aux Morts démonté et restauré par un tailleur de pierre rendra à notre alsacienne son aspect d'il y a 94 ans. La stèle sera rapprochée du mur du bâtiment de la mairie afin de rendre l'ensemble plus harmonieux.

La ferronnerie (portail et garde-corps) sera déposée pour permettre de faire peau neuve. Après un nettoyage par sablage et grattage de la peinture, il sera procédé à l'adaptation et à la création à l'identique du garde-corps existant, à la galvanisation et à la remise en peinture.

Tous ces travaux pourront générer quelques perturbations et désagréments de la circulation pour les riverains et les usagers des rues concernées.

Par avance, nous vous remercions de votre civisme en respectant les conditions de circulation tout au long de ce chantier qui débutera mi-juin pour se terminer prévisionnellement fin août.

Ces quelques semaines de travaux seront incontestablement récompensées par le renforcement de la sécurité et l'embellissement du centre du village.

HAUT-RHIN PROPRE

Dans le cadre de l'opération citoyenne Haut-Rhin propre, trente cinq personnes réparties en plusieurs groupes et équipées de gants et de sacs plastiques ont sillonné les abords du village et de la forêt, pour ramasser les détritiques en tout genre balancés par des gens peu respectueux de la nature.



A l'issue de cette «collecte», une collation a été offerte par la commune aux participants.

Au nom de la municipalité, Monsieur le Maire adresse un grand merci à tous ces éco-citoyens pour leur participation. Il remercie également toutes ces personnes qui œuvrent toute l'année à l'embellissement de notre collectivité villageoise et déplore l'absence de civisme d'une minorité peu respectueuse qui salit notre belle campagne et la transforme en dépôts d'ordures sauvages.

FLEURISSEMENT

Soyez nombreux à participer à l'embellissement du village et à offrir un cadre de vie plus agréable. La commune continuera à primer toutes celles et tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, œuvrent au fleurissement de notre municipalité.



BALAYAGE

La société AFC Balayage assure la propreté de la voirie communale.

Un balayage mécanique est programmé **le 11 Juin 2014**.

Merci de ne pas encombrer la voirie avec votre véhicule ce jour-là afin que le balayage soit le plus efficace possible.



Rappel : Le stationnement abusif ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours peut être sanctionné d'une amende.

LES AMIS DE L'ORGUE

Adhésion à la Fondation du Patrimoine.

Dans le cadre des travaux de restauration de l'orgue, la Fondation du Patrimoine, contactée à ce sujet, permet la sauvegarde et la valorisation du patrimoine grâce à son soutien financier.



Elle accompagne, entre autres, les collectivités territoriales pour l'élaboration de campagnes de souscription en faveur de projets de restauration. Les sommes récoltées seront abondées par une subvention attribuée par la Fondation du Patrimoine,

sur ses fonds propres, au prorata de la collecte réalisée.

C'est pour cette raison que le Conseil Municipal a, dans sa séance du 28 mars 2011, décidé d'adhérer à la Fondation du Patrimoine. Une convention de partenariat et de souscription a été signée le 11 avril 2014 en présence de Monsieur WICK, délégué départemental du Haut-Rhin, de Monsieur STREHLER, Président de l'Association des Amis de l'Orgue et de Monsieur le Maire, représentant la commune en qualité de cosignataire et maître d'ouvrage du projet de restauration de l'orgue CALLINET.

Une campagne de souscription, dont l'objet est de recueillir les fonds pour le financement de la rénovation de l'orgue, sera lancée. Ces dons peuvent être versés via internet :

www.alsace.fondation-patrimoine.org ou à l'aide du bulletin de don joint au présent « Feuillet ».

LA FÊTE DE L'ÉTÉ

Après un coup d'essai réussi l'année dernière, le Comité des Fêtes a décidé de renouveler sa fête de l'été afin de perpétuer la tradition ancestrale du bûcher de la Saint Jean.

Cette fête aura lieu le **samedi 28 juin 2014** à partir de 19 heures 30 à l'étang des pêcheurs face de la caserne des Pompiers, ceci dans une belle ambiance festive.



La société de musique de Hochstatt nous fera l'honneur d'un petit concert, puis ce sera le DJ Lüwala qui prendra le relais. Le Comité des Fêtes se fera un plaisir de vous régaler avec ses grillades, ses frites et ses gâteaux maison.

À la tombée de la nuit, des lampions seront distribués aux enfants et un défilé aura lieu dans les rues de Hochstatt. Le bûcher sera allumé et flambera joyeusement dans la nuit.

La fête se terminera au son de la musique des années 80, dans la joie et la bonne humeur.

SURTOUT VENEZ NOMBREUX AVEC VOS ENFANTS

L'EAU, UN TRÉSOR À PRÉSERVER

Depuis quelques années, la municipalité bannit l'utilisation des pesticides. Elle attire votre attention sur l'impact des produits phytosanitaires sur votre santé (irritation, maux de tête, baisse de la fertilité, cancer...), et vous rend attentif sur sa dangerosité pour l'environnement.

La commune expérimente actuellement des techniques alternatives : pulvérisation de vinaigre blanc sur les pavés, désherbage thermique à eau chaude au cimetière et au complexe sportif, paillage sur les massifs et désherbage manuel.



Dans le but de protéger la qualité de l'eau de la nappe souterraine, notre village s'est engagé dans une démarche écologique globale, en adhérant à la charte d'entretien et de gestion des espaces communaux «**Démarche Zéro Pesticide**» avec le soutien technique de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Région Alsace.

Cette charte traduit l'engagement volontaire de la municipalité dans une démarche progressive et continue de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

ENQUÊTE INSEE

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise du 5 mai au 28 juin, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.



Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

En cas de doute n'hésitez pas à contacter la mairie.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

8 juin : GREMPELTURNIER
(terrain de foot)

14 juin : GALA DE DANSE ET DE GYM
(salle de musique)

21 juin : SPECTACLE MUSICAL DES ÉCOLES
DE HOCHSTATT
(salle de musique)

28 juin : KERMESSE DES ÉCOLES DE HOCHSTATT
(école)

FÊTE DE L'ÉTÉ (étang de Hochstatt)

1^{er} juillet : AUDITION DES ÉCOLES DE MUSIQUE
(salle de musique)

24 juillet : DON DU SANG
(salle œuvre Schyrr)

EVITER LES ARNAQUES SUR INTERNET



Se méfier des inconnus qui proposent des cadeaux
Une annonce ne vous inspire pas confiance ? Suivez votre instinct !
Ne cliquez sur une annonce ou n'achetez des produits que s'ils proviennent de sites sûrs, vérifiés et approuvés.

Faire ses propres recherches

En cas de doute, de paiement en ligne, s'assurer de la sécurité du site.
De nombreuses plates-formes d'achat en ligne proposent des programmes vendeurs/marchands de confiance.
Ces sites marchands affichent généralement un cachet d'approbation visible sur leurs profils.
Assurez-vous que le cachet ou le certificat est légitime en consultant les consignes de ces plates-formes.

Sécuriser vos mots de passe

Les mots de passe constituent le premier niveau de protection contre le piratage informatique.
Cela peut vous paraître moins pratique, mais choisir des mots de passe différents, composés de chiffres, lettres et symboles garantit une meilleure sécurité.

Retrouvez nous au prochain feuillet pour un article complet et pratique.